

*nos
recherches
changent
le monde*

**PLAN D'ACTION
2009-2010**

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

Table des matières

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 3 |
| Contexte | 4 |
| Mission | 4 |
| Clientèle partenaire | 4 |
| Programmation | 5 |
| État de situation | 5 |
| Quelques éléments de bilan 2008-2009 | 5 |
| Rappel des orientations stratégiques 2007-2010 et lignes de force du <i>Plan d'action 2009-2010</i> | 9 |
| Tableau synthèse 2009-2010..... | 13 |

Avant-propos

Héritier d'une riche tradition d'investissements et d'appui à la recherche, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture constitue une des principales sources de financement public de la recherche dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. En termes de structuration, d'appui au démarrage de carrière, de soutien à la recherche-crédation, d'initiatives concertées sur des thématiques d'importance stratégique pour le Québec et de recherche en partenariat, les interventions du Fonds Société et Culture sont uniques.

Le *Plan d'action 2009-2010* s'inscrit dans les grandes priorités établies dans le *Plan stratégique 2007-2010* adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 13 avril 2007. Il vise à maintenir les interventions du Fonds et à consolider son action auprès de la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Conformément à sa planification triennale et en congruence avec la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)* rendue publique en décembre 2006, le *Plan d'action 2009-2010* s'articule autour des quatre grandes orientations suivantes :

- consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents;
- soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec;
- contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances;
- appuyer et servir la communauté de la recherche et contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation.

Les orientations définies dans ce plan d'action comme celles contenues dans la stratégie gouvernementale visent donc, notamment, à soutenir la relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de notre société en personnel hautement qualifié et à améliorer la valorisation et le transfert des résultats de la recherche vers les étudiants, praticiens, décideurs de la société, organisations, entreprises et milieux associatifs.

Depuis sa création, le Fonds a joué un rôle de premier plan dans le soutien et la promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Au fil des ans, il a apporté un appui essentiel à des dizaines d'infrastructures de recherche, des centaines de projets, des milliers d'étudiants. C'est en continuant de miser sur celles et ceux qui construisent, acquièrent, partagent et utilisent le savoir, qu'il poursuivra son action au cours de la prochaine année.

Contexte

Mission

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans le domaine des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL). Le Fonds doit également établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Conjointement avec les deux autres Fonds de recherche du Québec, sa raison d'être est de contribuer à faire du Québec une véritable société du savoir reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche, et ce, dans tous les domaines de la connaissance.

Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apporte un soutien financier aux étudiants ainsi qu'aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines de recherche suivants :

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

Clientèle partenaire

La clientèle du Fonds se compose d'un bassin potentiel de quelque 4 500 professeurs-chercheurs et de plus de 16 000 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en plus des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Regroupant la moitié du corps professoral universitaire québécois et près de 60 % des inscriptions aux cycles supérieurs, la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres est non seulement imposante, mais diversifiée par ses objets de recherche, ses approches et ses pratiques. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des partenaires privilégiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

Programmation

L'ensemble de la programmation actuelle du Fonds s'articule autour de quatre axes qui visent à favoriser le développement :

- de la relève scientifique;
- de l'innovation et de la structuration de la recherche;
- de la recherche dans les domaines d'importance stratégique pour le Québec;
- de la valorisation de la recherche et de la diffusion des connaissances.

État de situation

Quelques éléments de bilan 2008-2009

L'année 2008-2009 marque une étape importante dans les travaux de réflexion et de planification du Fonds. Après deux années centrées sur le renouvellement de sa programmation (nouvelle mouture des programmes d'infrastructure de recherche, réajustement des objectifs du programme des *Actions concertées*) et le lancement de nouveaux programmes de bourses (*Bourses d'initiation à la recherche au premier cycle*, *Bourses thématiques NE³LS*, *Bourse postdoctorale en recherche-crédation*, *Bourse du Québec en matière de francophonie canadienne*), le FQRSC s'est mis en 2008-2009 en mode « suivi », de façon à déterminer dans quelle mesure les composantes de sa programmation répondent à ses priorités stratégiques et aux besoins du système québécois de recherche en SSHAL. Pour ce faire, il a, entre autres, brossé un profil des équipes et des regroupements financés, un premier bilan de ses actions en matière de recherche-crédation, un portrait des récipiendaires d'une bourse d'initiation à la recherche au premier cycle. Il a également suivi de près les taux de recommandation et de financement dans ses programmes d'aide financière, ce qui lui a permis de constater : une sous-performance des domaines *Éducation, savoirs et compétences* et *Gestion des organisations* liés respectivement aux programmes *Soutien aux équipes de recherche* et *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*; une baisse importante du nombre de regroupements dans le domaine *Éducation* entre 2003 et 2007 alors que pour la même période, il y a eu une augmentation substantielle du nombre de regroupements dans le domaine *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*; une sous-performance relative des candidates de 35 ans et plus dans le programme de bourse postdoctorale.

De plus, pour assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec des organismes à vocation similaire, il a suivi de près la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux et entrepris des démarches auprès de la direction des programmes du CRSH. Il a aussi entrepris une démarche avec le CALQ en vue d'explorer des actions conjointes et d'encourager une collaboration entre les créateurs universitaires et les artistes indépendants. Il a également développé une entente de cofinancement avec l'IRCHSS (*The Research Council for the Humanities and Social Sciences of Ireland*) pour un projet portant sur les questions d'identité, une façon d'accroître la mobilité internationale et les collaborations entre les chercheurs d'ici et d'ailleurs. Finalement, le Fonds a implanté un programme pilote qui fait appel à l'innovation et à l'exploration dans les domaines de l'art et des nouveaux médias : *Appui aux arts et technologies médiatiques*. Cette mesure dédiée au soutien à la recherche

universitaire avec un potentiel d'innovation reconnu vise un meilleur arrimage avec le programme de soutien aux regroupements sectoriels de recherche industrielle, volet valorisation et transfert du MDEIE. Les résultats de l'évaluation de ce programme permettront de juger de l'opportunité de soutenir des travaux de recherche et d'exploration dans des domaines d'application dont les retombées sont susceptibles d'intéresser l'industrie et de contribuer au renforcement de liens entre la recherche universitaire et industrielle dans les domaines d'intervention du FQRSC.

Si le Fonds se soucie d'évaluer la pertinence et l'évolution de ses programmes dans l'environnement de recherche global et d'offrir une programmation souple accueillant une diversité de domaines et de traditions de recherche propres aux SSHAL, il garde aussi le cap sur la relève. Grâce aux crédits de la *SQRI*, le Fonds a mis en place une mesure destinée aux étudiants de 3^e cycle des regroupements stratégiques : *Bourse pour stage à l'international*. De plus, il a augmenté de façon substantielle le nombre de bourses et a pu financer un plus grand nombre de nouveaux professeurs-chercheurs en région.

L'année 2008-2009 fut également celle où l'accent a été mis sur la diversification des thématiques et des partenariats dans le cadre du programme *Actions concertées*. Le Fonds s'est préoccupé de la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances propres aux défis STS. Cependant, la mise en œuvre des stratégies s'avère difficile, voire impossible dans leur forme actuelle. Au cours de la prochaine année, le Fonds réévaluera sa participation dans le cadre des défis STS et explorera des mesures pour structurer la recherche autour de grands projets pilotés par des groupes de chercheurs établis. Cette structuration et cette concertation seront adaptées aux stratégies, besoins de recherche et priorités d'actions relevés dans les défis STS, notamment les défis *Habitudes de vie* et *Lutte à la pauvreté*.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en SSHAL en mettant l'accent sur les résultats et les retombées des recherches qu'il finance. Une vingtaine de fiches de résultats vulgarisés dans le cadre de l'Action concertée *Persévérance et réussite scolaires* ont été rédigées et diffusées. Le Fonds a également organisé une trentaine d'activités de suivi et de transfert de connaissances. Toujours dans le cadre des actions concertées, il a produit pour les partenaires un nouvel outil de promotion du programme et, pour les chercheurs, un nouveau modèle de rapport scientifique axé sur la valorisation des retombées des résultats de la recherche. Au chapitre du rayonnement et de la diffusion, le Fonds s'est également attelé à l'organisation d'un colloque international sur *Jeux et dépendances*. Ce colloque, qui se tiendra à Montréal en septembre 2009, réunira des chercheurs, des gestionnaires et des intervenants du Québec et d'ailleurs, ce qui permettra de tracer un bilan de la recherche en matière de jeux de hasard et d'argent et d'établir des pistes de recherche. Le Fonds a aussi réorganisé son site Web dans une visée plus promotionnelle et produit la cinquième édition de la revue *Recherches Innovations*. Finalement, il a participé à la « Grande rencontre Science-Société » pilotée par l'ACFAS en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde.

En termes de soutien organisationnel, le Fonds a poursuivi ses efforts pour maintenir une qualité de services pour sa clientèle et ses partenaires. Il a pu réaffirmer une fois de plus son

rôle de conseiller et d'expert en évaluation, notamment dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et dans celui des Chaires de recherche du Canada. Le Fonds a également jeté les bases d'une politique d'évaluation de programmes, politique qui sera mise œuvre au cours de la prochaine année selon un plan d'action et un calendrier établis. À cet égard, il est prévu dès 2009-2010 une première évaluation de la pertinence de l'offre de programmes du FQRSC.

Au chapitre des outils informationnels, le Fonds a revu de fond en comble les guides de rédaction et les directives destinées aux évaluateurs. Il a également poursuivi son virage vert en étendant son approche « sans papier » à cinq comités d'évaluation : quatre comités pour les demandes provenant de nouveaux chercheurs et un comité pour les demandes dans le cadre des programmes de recherche-crédation. Au terme de cette 2^e année d'expérimentation, le Fonds évaluera la possibilité de généraliser, moyennant certains ajustements, cette approche à tous ses programmes d'aide financière. En matière de planification et de reddition de comptes, le Fonds a produit une série de tableaux de bord pour suivre les mesures de la *SQRI* en plus d'orchestrer deux projets pilotes originaux, l'un portant sur la structuration des publications, l'autre visant le partage et le transfert direct des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et les universités. Des discussions sont actuellement en cours sur l'intégration au CV commun canadien et au registre des regroupements de l'interface pour indexer les publications scientifiques alors que l'opération dite d'interopérabilité est prévue pour l'ensemble des universités sur un horizon de 3 à 5 ans.

Par ailleurs, le Fonds a connu son lot de difficultés en matière de développement, d'amélioration ou de déploiement de ses outils informationnels (registre des regroupements stratégiques, relance du boursier, etc.). Des projets, dont l'informatisation des actions concertées et la refonte du système d'information pour les bourses, ont été reportés en raison du départ successif de deux directeurs de l'informatique. À cet égard, le Fonds entend corriger le tir et a prévu au cours de la prochaine année une série de rencontres avec les responsables des regroupements stratégiques ayant complété un registre et les représentants des bureaux de la recherche en vue de tester la version améliorée du registre. Il a également mis au point un plan de relance et de consolidation des systèmes informatiques et informationnels ambitieux pour les prochaines années.

Le Fonds a élaboré une série de politiques administratives concernant la sécurité des locaux et des systèmes d'information. Une politique de gestion des risques, laquelle intègrera un plan de relève et de continuité des affaires de même qu'un plan d'action en cas de pandémie d'influenza, est en cours et devrait être complétée d'ici 2010. Finalement, le Fonds a mis au point son tout premier *Plan d'action de développement durable*, et ce, dans l'esprit de la *Loi sur le développement durable* sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2006. Ce plan pousse d'un cran la volonté de l'organisme de prendre en compte la dimension du développement durable dans sa mission, mais également dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement.

Garant d'une riche tradition de consultation et de partenariat, le Fonds a continué de faire preuve de transparence et d'écoute par une diffusion constante d'information sur ses décisions et ses orientations, et par des rencontres périodiques avec sa clientèle et ses divers

partenaires. En somme, le Fonds Société et Culture, en tant que gestionnaire de fonds publics, a continué de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et de mettre tout en œuvre pour appuyer la communauté de la recherche et pour assurer une reddition de comptes avec compétence et diligence.

Rappel des orientations stratégiques 2007-2010 et lignes de forces du plan d'action 2009-2010

ORIENTATION 1 – ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

Consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents

Après plusieurs décennies d'investissements considérables, le Québec compte aujourd'hui plusieurs créneaux d'excellence et entités de recherche reconnus en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il importe d'en assurer la pérennité, tout en conservant la marge de manœuvre nécessaire pour faire face aux besoins et courants émergents. Dans ce contexte, le Fonds entend offrir une architecture de programmes flexible, permettant d'asseoir, non seulement une large base de recherche, mais aussi d'accueillir la diversité des disciplines et des pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient.

De plus, sur la base des crédits prévus dans la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*, le Fonds augmentera de façon substantielle le nombre de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat. De même, il examinera plusieurs mesures de financement pour stimuler la relève, notamment avec les universités, les infrastructures de recherche et les milieux de pratique, afin d'accélérer l'acquisition d'expériences de recherche et de transfert de compétences. Si le soutien aux étudiants inscrits aux cycles supérieurs est plus que jamais dans la mire du Fonds, l'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs en début de carrière s'inscrit également dans sa ligne de priorité. En plus des sommes actuellement consenties pour l'établissement de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires, sur la base des crédits prévus dans la *SQRI*, seront déployés afin d'attirer davantage cette relève en région, considérant que la présence d'une telle main-d'œuvre hautement qualifiée constitue un atout précieux pour le dynamisme et la prospérité des régions du Québec.

Ainsi, dans le *Plan stratégique 2007-2010*, il est établi que le Fonds maintiendra une programmation originale, offrant plusieurs niches de financement, sans redondance des objectifs et en complémentarité avec l'offre fédérale. Les efforts de maillage et d'internationalisation s'intensifieront. De même, les collaborations interFonds se poursuivront afin de développer une expertise québécoise distincte sur des priorités croisées de recherche. Le principal défi du Fonds consistera à atteindre le meilleur équilibre possible entre les interventions visant la capacité de recherche, la relève scientifique et les créneaux d'excellence.

Plus spécifiquement, en 2009-2010, le Fonds poursuivra son travail de suivi et de planification amorcé l'année précédente, ce qui lui permettra de déterminer dans quelle mesure les composantes de sa programmation répondent à ses priorités stratégiques et aux besoins du système québécois de recherche en SSHAL. Pour ce faire et tel qu'annoncé dans sa *Politique d'évaluation des programmes*, il mettra en œuvre une première évaluation de la pertinence de l'offre de programmes du Fonds. Il suivra également de près le programme pilote *Appui aux arts et technologies médiatiques* et explorera la possibilité d'initier des programmes similaires dans d'autres domaines d'application en SSHAL, et ce, pour un meilleur arrimage avec le

programme de soutien aux regroupements sectoriels de recherche industrielle, volet valorisation et transfert, du MDEIE. De même, pour assurer une meilleure complémentarité de ses actions, il continuera à explorer des initiatives de collaboration avec des organismes à vocation similaire (CALQ, CRSH, IRCHSS (*The Research Council for the Humanities and Social Sciences*), etc.). En termes de programmation, il examinera des mesures de financement ciblées pour des étudiants intégrés dans des infrastructures financées. Finalement, le Fonds explorera des pistes pour appuyer des équipes de recherche à l'intersection des domaines couverts par les Fonds de recherche.

ORIENTATION 2 – PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec

L'appui à la recherche dans des domaines d'importance stratégique traverse l'ensemble de la programmation du Fonds, en raison de la nature des objets de recherche, tous directement ou indirectement liés au développement social, culturel, économique et identitaire du Québec. Plusieurs thématiques de recherche s'inscrivent ainsi naturellement dans les défis STS ou sont en lien étroit avec des politiques publiques ou des enjeux intersectoriels. Elles appellent des stratégies de consolidation de masses critiques et de concertation autour de thèmes aussi diversifiés que le développement de l'enfant, les phénomènes démographiques, les innovations sociales et organisationnelles, la réussite scolaire, le développement territorial, la gestion du risque, la prévention, les questions d'identité et de culture. Au-delà du soutien qu'il apporte au développement d'une large base de recherche, le Fonds Société et Culture doit nécessairement s'efforcer d'inscrire son action dans ces priorités stratégiques.

Toujours dans le *Plan stratégique 2007-2010*, il est indiqué que le Fonds continuera de jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert de connaissances propres à chacun des défis STS, poursuivra le développement d'actions concertées visant à appuyer décideurs et milieux d'intervention dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques, et suscitera la réalisation d'états de situation permettant d'identifier et de documenter des grands enjeux de recherche de portées transversale et intersectorielle.

Plus spécifiquement, en 2009-2010, le Fonds entend revoir sa participation au déploiement des stratégies de recherche et de transfert des connaissances propres aux défis *Lutte à la pauvreté*, *Habitudes de vie* et *Formation*. Si les deux années précédentes furent consacrées à l'élaboration de stratégies de recherche et de transfert de connaissances, et à la recherche de partenariats financiers, leur mise en œuvre s'est avérée difficile, voire impossible. C'est pourquoi en 2009-2010 le Fonds explorera des mesures pour structurer la recherche autour de projets d'envergure menés par des groupes de chercheurs. Cette démarche de structuration de la recherche pourra notamment s'inspirer des stratégies, besoins de recherche et priorités d'actions relevés dans les défis STS. Par ailleurs, en ce qui concerne le programme *Actions concertées*, le Fonds poursuivra son rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Finalement, il contribuera à documenter des enjeux

à portée transversale, notamment en organisant le colloque international *Jeux et dépendances* qui réunira des chercheurs, des gestionnaires et des intervenants du Québec et d'ailleurs.

ORIENTATION 3 – RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ

Contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances

La mise en valeur de la recherche suppose en bout de ligne un transfert de connaissances et une appropriation des résultats de recherche par les organisations, les praticiens, les décideurs, les citoyens. Si ces mécanismes sont relativement bien établis pour la valorisation commerciale et le transfert des innovations technologiques par exemple, les relais sont moins bien circonscrits pour les innovations sociales, organisationnelles ou culturelles. Dans ces domaines, le rapprochement recherche-société commande non seulement des efforts de promotion, mais également le développement de compétences et de dispositifs de transfert de connaissances, de même que la juste appréciation de la valeur des fonctions de transfert et de valorisation par les pairs, les universités, les collèges et les bailleurs de fonds.

Dans son plan triennal, il est établi que le Fonds entend affirmer un mandat de rayonnement et de diffusion de la recherche. Dans la limite des ressources disponibles pour soutenir un plan de communication, il intensifiera ses activités de promotion en mettant l'accent sur les résultats et l'impact de la recherche financée. Les activités retenues par le Fonds viendront ainsi appuyer directement les orientations et mesures annoncées dans la *SQRI* concernant la valorisation des résultats de recherche et le nécessaire rapprochement entre les chercheurs et les utilisateurs de connaissances.

Plus spécifiquement, en 2009-2010, le Fonds multipliera les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche. Entre autres, il entend développer un projet pilote avec un centre de liaison et de transfert qui vise à valoriser des résultats de recherche dans le cadre d'une action concertée. De même, il initiera de nouvelles stratégies de diffusion et de mise en valeur pour accroître la visibilité et la portée des activités de transfert non seulement dans le cadre des actions concertées (ex. : dîner conférence, séminaire Web, table ronde) mais également dans d'autres contextes. Par ailleurs, il participera aux travaux sur le développement d'un schéma visant à décrire l'application des connaissances dans le secteur des SSHAL. Finalement, en plus de produire la sixième édition de la revue *Recherches Innovations*, il poursuivra sa collaboration avec l'ACFAS pour le projet « Dialogue science et société » et avec Télé-Québec pour la série télévisuelle de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay ».

ORIENTATION 4 – SOUTIEN ORGANISATIONNEL

Appuyer et servir la communauté de la recherche, contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation

Servir la communauté de recherche, c'est également l'appuyer adéquatement en réaffirmant la place et l'importance de sa contribution au savoir et au développement, et en jouant un rôle-conseil auprès du gouvernement. Héritier d'une riche tradition de consultation et de partenariat, le Fonds est bien positionné pour cerner les besoins de la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres et pour en défendre les intérêts en concertation avec les divers acteurs du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le Fonds exercera pleinement son leadership et s'assurera que le contexte dans lequel oeuvrent chercheurs et étudiants des secteurs qu'il dessert, ainsi que leurs besoins et contributions spécifiques, soient pleinement pris en compte.

Le Fonds continuera sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de service en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrations de la recherche dans la planification, le traitement et la gestion des demandes.

Plus spécifiquement, en 2009-2010, le Fonds poursuivra l'optimisation des ressources pour améliorer sa prestation de service en ligne, réaffirmer son rôle-conseil et assurer un suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds tracera un bilan de son approche « sans papier » après trois ans d'expérimentation et explorera la possibilité de la généraliser, moyennant certains ajustements, à l'ensemble de ses programmes d'aide financière. Sur le plan des ressources informationnelles, il continuera sa réflexion sur la possibilité d'intégrer l'interface d'indexation des publications scientifiques au CV commun canadien et au registre des regroupements. Il fera également les ajustements nécessaires au registre des regroupements en fonction des commentaires de la communauté. Il mettra d'ailleurs en œuvre l'entente entre les regroupements stratégiques et les universités concernant le registre (entre autres, sur les questions de la responsabilité des acteurs, la protection des renseignements personnels, la gestion des accès, etc.). Il contribuera également à la réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche en SSHAL et explorera des moyens d'action pour soutenir les chercheurs et les comités d'éthique dans leurs pratiques.

Au chapitre des politiques administratives, il poursuivra ses travaux relatifs à l'élaboration d'une Politique de gestion des risques, laquelle intègrera un plan de relève et de continuité des affaires. Il complètera la mise en œuvre de sa politique de sécurité des systèmes d'information tout en menant une campagne de sensibilisation auprès du personnel sur les questions de sécurité de l'information. Il suivra aussi de près les actions prévues dans le *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. Finalement, il implantera son nouveau plan de relance et de consolidation des systèmes informatiques et informationnels. Gestionnaire de fonds publics, le Fonds continuera de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et mettra tout en œuvre pour assurer la reddition de comptes avec diligence et transparence.

Tableau synthèse 2009-2010

ORIENTATION 1 — ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

Axe d'intervention 1.1 — Capacité de recherche

Objectif premier : Miser sur l'adéquation et la complémentarité entre les différentes niches de financement

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| <p>Suivi de la performance des programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan des actions du Fonds en matière de recherche-crédation ▪ Exploitation des données contenues dans le <i>Portrait des activités du Fonds (PAF)</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et profil des demandes financées, taux de succès, subvention moyenne ▪ Nombre, nature et portée des tableaux de bord produits ▪ Fréquence de production |
| <p>Exploration d'initiatives de collaboration avec le CALQ en vue d'assurer une meilleure complémentarité de nos actions auprès des créateurs universitaires et des artistes indépendants</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <p>Exploration d'initiatives de collaboration avec le CRSH en vue d'assurer une meilleure complémentarité de nos actions auprès des étudiants de cycles supérieurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <p>Mise en œuvre d'une première évaluation de la pertinence de notre offre de programmes telle qu'annoncée dans la <i>Politique d'évaluation des programmes</i> (voir axe 4.2, objectif premier)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'étapes réalisées |

Objectif deuxième : Préserver l'équité entre les différentes cohortes de demandeurs de bourse et de subvention

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|--|
| <p>Suivi rigoureux des taux de recommandation et de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ par domaine de recherche ▪ par établissement ▪ par année | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Distribution représentative des domaines de recherche et des établissements dans les octrois ▪ Absence de fluctuation importante dans les taux annuels de financement |

Axe d'intervention 1.2 — Formation et relève scientifique

Objectif premier : Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|--|
| Sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i> , augmentation des enveloppes dédiées aux programmes de bourse de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat et aux programmes de nouveaux professeurs-chercheurs, particulièrement en région | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion du budget consacré à la relève ▪ Taux de succès dans les programmes de relève ▪ Augmentation du nombre de bourses accordées selon le niveau d'études (maîtrise, doctorat, postdoctorat) ▪ Nombre de nouvelles bourses attribuées avec les crédits de la <i>SQRI</i> * ▪ Nombre additionnel de nouveaux professeurs-chercheurs financés ▪ Nombre de nouvelles subventions attribuées aux nouveaux professeurs-chercheurs en région avec les crédits de la <i>SQRI</i> * |

Objectif deuxième : Faciliter l'acquisition d'expérience en recherche

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|--|
| Bilan des quatre derniers concours du programme <i>Bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle</i> depuis sa création | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et profil des étudiants récipiendaires |
| Exploration de mesures de financement ciblées pour des étudiants intégrés dans des infrastructures financées (ex. : bourses pour des étudiants inscrits aux cycles supérieurs, bourses postdoctorales pour des étudiants étrangers, bonification de l'aide pour des stages à l'international) dans l'hypothèse de crédits additionnels | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et diversité des incitatifs financiers mis en place |
| Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international (via les Regroupements stratégiques financés) sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux stages internationaux financés avec les crédits de la <i>SQRI</i> * |
| Suivi des stages de recherche à l'international en vue d'une première évaluation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil des étudiants stagiaires ▪ Nature, lieu et durée moyenne des stages |

* Indicateurs prévus pour les mesures de la *SQRI*

Axe d'intervention 1.3 — Créneaux d'excellence

Objectif premier : Appuyer les ensembles de recherche performants, répondre aux besoins et aux courants émergents, maximiser le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux, dont ceux provenant des collègues

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| Maintien de l'appui du Fonds à des ensembles de recherche performants | <ul style="list-style-type: none"> Nombre et profil des regroupements et des équipes financés (secteurs, domaines, subvention moyenne, nombre d'étudiants formés, nombre de collaborateurs, etc.) |
| <p>Suivi du programme pilote <i>Appui aux arts et technologies médiatiques</i></p> <p>Exploration d'initiatives similaires dans d'autres domaines d'application en SSHAL, et ce, pour un meilleur arrimage entre le programme de soutien aux regroupements sectoriels de recherche industrielle, volet valorisation et transfert (PSVT-V4) du MDEIE et le programme du FQRSC dédié au soutien à la recherche universitaire avec un potentiel d'innovation reconnu</p> | <ul style="list-style-type: none"> Nombre et profil des demandes financées, type de projets et de collaborations, taux de succès Nombre et nature des actions réalisées |
| Mise en œuvre de mesures de financement sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i> pour favoriser l'intégration des chercheurs de collège dans les équipes et les regroupements financés et pour augmenter leur temps pour réaliser des activités de recherche | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux chercheurs de collège bénéficiant d'un dégageant d'enseignement et d'un supplément statutaire grâce aux crédits de la <i>SQRI</i> * |
| Objectif deuxième : Maximiser les synergies entre les grands secteurs de recherche | |
| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
| Exploration de mesures pour appuyer des équipes de recherche à l'intersection des domaines couverts par les Fonds de recherche | <ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des actions réalisées |

* Indicateurs prévus pour les mesures de la *SQRI*

Objectif troisième : Poursuivre les efforts d'internationalisation de la recherche et favoriser les collaborations entre chercheurs d'ici et partenaires du Canada et de l'étranger

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| Exploration de mesures favorisant l'internationalisation de la recherche et l'insertion des chercheurs québécois dans des réseaux et projets de recherche internationaux dans l'hypothèse de crédits additionnels | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et diversité des incitatifs financiers mis en place |
| Suivi de l'entente bilatérale avec l' <i>Economic and Social Research Council</i> du Royaume-Uni et développement d'ententes cadres et de projets pilotes avec des organismes à vocation similaire, au Québec, au Canada et ailleurs (entente de collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, entente de collaboration avec <i>The Research Council for the Humanities and Social Sciences of Ireland</i> (IRCHSS), suivi avec le Fonds belge (FCRS), etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de chercheurs bénéficiant des activités réalisées en vertu des ententes de collaboration ▪ Nombre et nature des ententes conclues ou en développement |

ORIENTATION 2 — PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Axe d'intervention 2.1 — Défis STS

Objectif premier : Contribuer à la mise en oeuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances adaptées aux défis identifiés par le Conseil de la science et de la technologie

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| Identification de modalités de soutien appropriées (infrastructures, colloques, relève, valorisation, veille, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> Nombre, nature et diversité des modalités de soutien mises en place |

Objectif deuxième : Développer des partenariats larges et à long terme pour assurer la mise en oeuvre des chantiers de recherche et de transfert de connaissances

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|---|
| Participation du Fonds dans la structuration de la recherche et la concertation autour de thématiques d'importance stratégique pour le Québec, structuration et concertation qui s'inspireront des stratégies, besoins de recherche et priorités d'actions relevées dans les défis STS | <ul style="list-style-type: none"> État d'avancement des travaux |

Axe d'intervention 2.2 — Politiques publiques et enjeux intersectoriels

Objectif premier : Favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique pour le Québec

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|---|
| Développement des actions concertées <ul style="list-style-type: none"> Diversification des partenaires Ouverture du programme à des modalités plus variées et adaptées aux objectifs et à la spécificité des thématiques (infrastructures, relève, valorisation, veille et colloques, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'appels de propositions lancés Nombre d'actions concertées en cours et en développement Nombre et type de partenaires impliqués Nombre et nature des nouvelles initiatives Nombre de projets de recherche orientés financés |

Objectif deuxième : Contribuer à documenter des enjeux à portée transversale

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| Organisation d'événements ou production et diffusion d'état des lieux (ex. : <i>Jeux et dépendances</i> 2009) | <ul style="list-style-type: none"> Nature et portée des initiatives mises en place |

ORIENTATION 3 — RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ

Axe d'intervention 3.1 — Diffusion et rayonnement

Objectif premier: Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| Développement, bonification et diversification des vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue <i>Recherches Innovations</i> , publicité, matériel promotionnel axé sur les résultats et les retombées de la recherche, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées ▪ Nombre et diversité de nouvelles initiatives |

Axe d'intervention 3.2 — Valorisation et transfert de connaissances

Objectif premier : Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| Développement d'un projet pilote avec un centre de liaison et de transfert visant la valorisation des résultats de recherche dans le cadre d'une action concertée | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement des travaux |
| Développement d'un schéma visant à décrire l'application des connaissances issues de la recherche dans le domaine psychosocial; mise à l'épreuve et enrichissement du schéma avec d'autres domaines des SSHAL | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement des travaux |
| Exploration de stratégies de diffusion et de mise en valeur pour accroître la visibilité et la portée des activités de transfert dans le cadre des actions concertées (ex. : dîner conférence, table ronde, séminaire Web, colloque) et dans d'autres contextes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, portée et diversité des initiatives mises en place |
| Participation du Fonds au projet « Dialogue science et société » piloté par l'ACFAS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement des travaux |
| Soutien à la diffusion de la série télévisuelle de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay » pilotée par Télé-Québec | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État des travaux |
| Organisation et planification d'activités de transfert de connaissances, forums, colloques, tables rondes, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités et de participants |

ORIENTATION 4 — SOUTIEN ORGANISATIONNEL

Axe d'intervention 4.1 — Relations avec la clientèle

Objectif premier : Maintenir la qualité et la convivialité de la prestation de services

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| Évaluation périodique du degré de satisfaction de la clientèle par l'entremise des formulaires de demandes de financement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de satisfaction |
| Révision périodique et bonification des formulaires de demande de bourse et de subvention | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement des travaux |
| Enrichissement des documents de référence et des interfaces transactionnelles destinées aux bureaux de la recherche, aux services des finances, aux agents de liaison des universités de même qu'au MDEIE et autres partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées (améliorations, nouvelles initiatives) ▪ Degré de satisfaction de la clientèle |
| Première évaluation de la mise en œuvre de la <i>Déclaration de services aux citoyens</i> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ État d'avancement des travaux |

Objectif deuxième : Informer, consulter et soutenir la communauté des chercheurs, étudiants et administrateurs de la recherche

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|--|
| Consolidation de la culture de consultation et d'information : visites du pdg dans les universités, rencontres périodiques avec les bureaux de la recherche et les agents de liaison des universités, comités des usagers, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et fréquence des activités de consultation et d'information ▪ Nombre et éventail des personnes jointes |
| Production de matériel d'information concernant les demandes d'aide financière (fiches programmes, guides de rédaction, directives pour les membres des comités d'évaluation, foire aux questions, bulletins électroniques, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et portée du matériel produit |
| Diffusion d'information sur les décisions et orientations du Fonds (lettre du pdg, communiqués, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et portée du matériel produit ▪ Nombre et éventail des personnes jointes |

Objectif troisième : Contribuer à la mise en œuvre du gouvernement en ligne

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| <p>Amélioration continue des services informationnels et transactionnels informatisés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du plan de consolidation des systèmes d'information ▪ Bilan de l'approche « sans papier » après 3 ans d'expérimentation et évaluation de la possibilité de généraliser, moyennant certains ajustements, cette approche à tous les programmes d'aide financière | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption d'un calendrier d'implantation ▪ Niveau de disponibilité des services en ligne ▪ Degré de développement et d'implantation des outils ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de l'entente entre les regroupements stratégiques et les établissements universitaires concernant le registre des regroupements (responsabilités des acteurs, protection des renseignements personnels, sécurité du système d'information et gestion des accès, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des ententes signées |

Axe d'intervention 4.2 — Rôle-conseil

Objectif premier : Contribuer à la cohésion et au suivi du système québécois de recherche et d'innovation

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|--|
| <p>Au chapitre des ressources informationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustement au Registre des regroupements en fonction des commentaires de la communauté; développement et validation de la version 2 du registre et mise en ligne ▪ Réflexion sur l'intégration de l'application « Structuration des publications » au CV commun canadien et au registre des regroupements | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de la mise en ligne ▪ Degré d'élaboration et d'implantation ▪ État d'avancement des travaux |
| <p>Poursuite de l'opération d'interopérabilité qui vise le transfert direct des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et les universités</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'élaboration et d'implantation |

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| <p>Mise à profit de l'expertise du Fonds et réalisation de mandats complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulation d'avis sur les candidatures québécoises soumises au programme des Chaires de recherche du Canada ▪ Évaluation des projets québécois soumis au concours Fonds des leaders de la FCI ▪ Gestion du processus d'évaluation des demandes soumises au programme de bourses d'enseignement en administration dans les universités québécoises du MELS | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <p>Élaboration d'un Plan d'action (modèle d'évaluation, ressources nécessaires, calendrier) en vue de l'évaluation des programmes d'aide financière</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption d'un calendrier de réalisation et d'un plan d'action en vue de l'évaluation des programmes ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <p>Diffusion des résultats sur la situation des femmes dans les programmes du FQRSC</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre, nature et fréquence des activités de diffusion |
| <p>Présence active sur divers comités de travail, groupes consultatifs ou structures administratives</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |

Objectif deuxième : Contribuer à la réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche propres aux objets, méthodologies et pratiques de la recherche en SSHAL

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|---|---|
| <p>Suivi de la révision de l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche (ÉPTC)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |
| <p>Identification de moyens pour soutenir les chercheurs et les comités d'éthique de la recherche (CER) des SSHAL, en lien avec la nouvelle version de l'ÉPTC</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'étapes réalisées ▪ Nature et portée du matériel produit |
| <p>Participation du FQRSC à des consultations</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités de consultation |
| <p>Bonification de la section Éthique de la recherche du site Web du Fonds</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des actions réalisées |

Axe d'intervention 4.3 — Gestion des ressources

Objectif premier : Assurer une gestion responsable des fonds publics et optimiser l'utilisation des ressources

| <i>Moyens d'action</i> | <i>Indicateurs clés</i> |
|--|---|
| <p>Élaboration et implantation de nouvelles politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des travaux relatifs à l'élaboration d'une Politique de gestion des risques, laquelle intégrera un plan de relève et de continuité des affaires ▪ Poursuite de l'implantation de la politique de | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré de développement et d'implantation des nouvelles politiques ▪ Nombre d'étapes réalisées ▪ Nombre de mesures réalisées |

| | |
|--|---|
| <p>sécurité des systèmes d'information; campagne de sensibilisation du personnel aux questions relatives à la sécurité de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des travaux relatifs à l'élaboration d'un Plan d'action en cas de pandémie d'influenza, plan qui sera intégré à une Politique de gestion des risques) ▪ Poursuite des travaux relatifs à la mise en application de la politique gouvernementale à l'égard des personnes handicapées : politique d'accès aux services et à l'information gouvernementale ▪ Suivi du <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013</i> | |
| <p><i>Moyens d'action</i></p> | <p><i>Indicateurs clés</i></p> |
| <p>Amélioration continue et optimisation des processus de gestion des opérations (réception et évaluation des demandes, services transactionnels, octrois et suivi administratif)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et nombre des améliorations apportées aux services transactionnels ▪ Stabilité dans les délais et les coûts de traitement des demandes ▪ Degré de satisfaction de la clientèle |
| <p>Mise en opération du système de gestion documentaire (implantation de l'arborescence sur le réseau, acquisition d'un logiciel de gestion documentaire, formation des usagers, etc.)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'implantation |
| <p>Développement des compétences et formation du personnel</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre et nature des activités de formation offertes au personnel ▪ Nombre de participants aux formations ▪ Degré de satisfaction du personnel en regard de leur autonomie au travail |
| <p>Finalisation du dossier sur l'équité salariale pour le personnel de soutien et pour le personnel non syndiqué</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'avancement |